

L'alphabétisation masculine

Micheline Dumont

« Nouvelle mesure de l'alphabétisation à l'aide de la reconstitution automatique des familles »

Gérard Bouchard et Jeannette Larouche

Volume XXII, n° 43, mai 1989, pp. 91-119

L'historien Gérard Bouchard propose une nouvelle mesure de l'alphabétisation à l'aide de la reconstitution automatique des familles.

Non seulement cette mesure est-elle fiable, mais elle permet de délaisser les mesures binaires au profit de valeurs prenant la forme d'une véritable échelle. Beaucoup plus souple et plus sûr, ce nouvel indice mesure directement les degrés de maîtrise ou d'apprentissage de l'alphabet (91).

Cet indice se nomme PMP et se construit avec des MUS. On voit tout de suite qu'on se trouve dans les hautes sphères de la recherche historique.

Or, « cet indice mesure l'alphabétisation des hommes seulement, ce qui est une limitation importante mais non insurmontable » (110). On se demande alors pourquoi l'indice ne se nomme pas « Indice d'alphabétisation masculine ». Cela tient, bien sûr, à la tradition androcentrique de l'histoire qui mesure tout à l'aune du masculin. Un indice d'alphabétisation masculine sombrerait dans le ridicule. On continue donc de parler en concepts apparemment neutres et objectifs. Mais l'objectivité, on le verra, n'est pas la caractéristique de cet instrument de mesure.

Le texte de l'article nous en fournit une belle démonstration. L'indice est constitué à partir du nombre de fois que les signatures des individus sont consignées sur les fiches de famille. Or, la signature de la femme n'est requise que sur l'acte du mariage (celui qui établit justement son état de subordination civile). La femme, nous dit-on, n'assistait jamais au baptême et sa signature n'était pas requise explicitement pour les sépultures (93). Qu'est-ce à dire ? Sinon que dans la loi et dans les faits, c'est le père qui détermine la filiation et que la signature de la mère n'est pas requise pour attester de la naissance d'un enfant. L'enfant ne lui appartient pas. Son nom est celui de son père. Napoléon ne l'avait-il pas dit ? « Les pommes n'appartiennent pas au pommier, elles

appartiennent au propriétaire du champ où pousse le pommier. » On ne peut pas mieux dire !

La construction de l'indice PMP (présence de mentions positives) est basée sur le nombre de signatures enregistrées, chaque signature étant une mention positive. Mais la signature au contrat de mariage n'a de valeur que comme point de départ. Elle doit être confrontée par les MUS. Une MUS est une mention utile subséquente, c'est-à-dire une mention où apparaît la signature du PÈRE. Toutes les mentions où la signature du père est absente sont rejetées. Elles ne sont PAS utiles. Mieux, il faut quatre MUS pour qu'une fiche soit utilisée, c'est-à-dire, le plus souvent, que la mère ait mis au monde, SANS ALLER SIGNER, quatre enfants. Et c'est de cette façon que tous les Bouchard et les Tremblay du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont pu finalement apprendre à signer en allant au baptême de leur 8^e enfant, permettant ainsi au grand patron de SOREP de discuter sagement sur les mesures de l'alphabétisation.

Le gigantesque fichier de SOREP ne s'intéresse pas aux mentions de la mère. Les registres de l'état civil ne font pas de place à sa signature. Et voilà comment on passe du droit patriarcal à la construction d'une mesure de l'alphabétisation qui ne tient compte que des hommes. Les femmes n'auront droit « qu'à une équivalence à l'aide des contrats de mariage » (110). Autrement dit, on déduira leur taux d'alphabétisation des pattes de mouche de leur digne époux.

Sur le simple plan méthodologique, on peut se demander à quoi pourra bien servir un indice d'alphabétisation qui ne peut être utilisé que « si l'on dispose de données analogues » (113) à celles qui sont consignées par SOREP. Avis aux intéressés : pour utiliser cet indice, il faut se munir des millions requis pour constituer le fichier informatisé, lequel permet d'enregistrer la totalité d'une population; il faut ensuite repérer commodément sur chaque fiche de famille les mentions UTILES, c'est-à-dire celles où le PÈRE aura signé, bien s'assurer qu'il y en a au moins QUATRE, et ensuite, suivant un petit calcul très bien expliqué dans l'article, déterminer « l'évolution décennale de l'alphabétisation ». Cet indice permet, entre autres, d'apprendre que les industriels et les commerçants, les membres des professions libérales et les cadres se situent en haut de l'échelle, que les ouvriers non spécialisés et les cultivateurs se situent en bas, et qu'on trouve au centre un groupe mitoyen constitué d'artisans et d'ouvriers spécialisés. L'indice permet donc de vérifier... ce qu'au fond tout le monde savait déjà. Quant au taux d'alphabétisation des célibataires, parfois 15 p. 100 d'une population, on l'ignorera apparemment toujours.

Les études contemporaines nous révèlent qu'après trois quart de siècle de scolarisation massive, dont trente années de révolution scolaire, on trouve en 1990 au Québec 1 375 000 analphabètes fonctionnels. On comprend les historiens de se méfier de la validité de l'indice unique du contrat de mariage (qui ne fournit après tout que deux signatures) pour évaluer le degré

d'alphabétisation d'une société. Mais on se dit aussi que les millions requis pour constituer les fichiers informatisés seraient peut-être plus utiles pour enseigner efficacement l'écriture et la lecture. Quant à la lecture, c'est bien connu, il n'y a pas d'indice pour la mesurer scientifiquement.

Mais si on n'est pas sensible à ces considérations méthodologiques ou même politiques, on le sera peut-être davantage à des remarques épistémologiques. On a eu le « suffrage universel », qui faisait fi des droits des femmes; les « droits de l'homme », qui oblitéraient la moitié de l'humanité; le « taux d'activité », qui classait dans la population inactive les femmes collaboratrices, les religieuses et les mères de famille; les « enfants illégitimes », qui niaient les droits des enfants qui n'ont pas de père légal, etc. On pensait qu'après certaines critiques épistémologiques, les historiens comprendraient qu'il n'est plus possible de parler de l'ensemble de l'humanité quand ils font référence aux hommes seulement. Apparemment, cette exigence élémentaire est difficile à comprendre.

